

Résumé du compte rendu **du conseil municipal** **du jeudi 13 janvier 2022**

- Une délibération a été validée pour la sortie des livres de la bibliothèque suite à l'inventaire
- Le plan de formation a été validé
- Le conseil autorise M. le Maire à engager l'extension du réseau électrique et de communication pour la parcelle vendue par la commune.
- Étude du SIEL afin de passer l'éclairage de la halle des sports (salle de basket et boulodrome) en éclairage LED : un technicien se déplacera sur place pour plus d'information.
- Une délibération a été prise pour acter le temps de travail de 1 607 heures annuel du personnel communal.
- La délibération pour appliquer la charte nationale sur la qualité des réseaux d'assainissement a été validée.
- Le conseil municipal remercie Eric Pras, grand chef étoilé pour avoir offert un livre de recettes, il sera mis à disposition au public à la bibliothèque.
- Extension Vival (garage épicerie) : les devis des artisans ont été validés : entreprise Rathier : 6 936,50 € entreprise Sauveur : 23 212,60 € (montants hors taxe). Une subvention sera demandée au département.
- Le conseil autorise M. le Maire à signer une convention avec le SDIS pour permettre à l'agent Pataud Alexandre d'assurer une permanence opérationnelle.